

PARTIE II

Chapitre 5

Fiscalité et croissance économique

Les systèmes fiscaux diffèrent largement suivant les pays de l'OCDE, ces variations expliquant en partie les différences de performance économique et conséquemment les différences de niveau de vie. Ce chapitre examine comment une conception judicieuse du système fiscal peut libérer la croissance économique. Il ressort de l'analyse que les impôts sur les sociétés sont les plus pénalisants en termes de croissance, suivis par les impôts sur les revenus des personnes physiques, puis les impôts sur la consommation. Les impôts récurrents sur les biens inamovibles se trouvent être ceux ayant le moins d'impact. Une réforme de la fiscalité se voulant être neutre en termes budgétaires et bénéfique à la croissance, modifierait ainsi les sources budgétaires en allégeant les impôts sur le revenu, au détriment d'impôts moins distorsifs comme les impôts récurrents sur les biens inamovibles ou la consommation.

Introduction

Les systèmes fiscaux diffèrent suivant les pays de l'OCDE et ces variations contribuent à des divergences des performances économiques. En effet, la fiscalité influe sur les décisions des individus concernant l'épargne, le travail et l'amélioration du niveau d'instruction; les décisions des entreprises en matière de production, de création d'emplois, d'investissement et d'innovation; ainsi que le choix des instruments d'épargne et des actifs par les investisseurs. Ces décisions sont affectées non seulement par le niveau des impôts mais aussi par la manière dont les différents instruments fiscaux sont conçus et combinés pour générer les recettes publiques (voir ci-après le paragraphe *structures de la fiscalité*).

Face à cette situation, nombre de pays de l'OCDE ont engagé au cours des dernières décennies des réformes visant à alléger le poids des structures fiscales qui grevaient la croissance économique. Ces réformes ont généralement cherché à créer un environnement fiscal encourageant l'épargne, l'investissement, l'entrepreneuriat et le travail. En même temps, il est à souligner que les revenus fiscaux sont utilisés en grande partie pour financer des dépenses telles que les infrastructures, l'éducation, la santé, des instances juridiques stables et cohérentes, dépenses qui augmentent la productivité et promeuvent l'investissement en capital physique et en capital humain. Ainsi, la question n'est pas tant de réduire la charge fiscale globale (bien que cela soit souhaitable dans certains pays) mais plutôt de redéfinir la structure fiscale qui minimiserait l'impact négatif des impôts sur la croissance tout en préservant les recettes budgétaires. Fidèles à cette philosophie, de nombreuses réformes ont introduit des diminutions des taux d'imposition tout en élargissant les assiettes des impôts. Toutefois, d'autres objectifs que la croissance, en particulier le souci d'équité, influencent également les politiques d'imposition. En réponse à la crise financière actuelle, de nombreux pays ont utilisé leur système fiscal pour stimuler la demande agrégée, mais dans la plupart des cas sans inscrire de modification durable dans les structures fiscales. Dans la mesure où des impôts plus élevés seront nécessaires dans le futur pour corriger les augmentations de la dette publique qui ont résulté de la crise, il sera primordial d'obvier les externalités négatives de la fiscalité sur la croissance économique (voir le chapitre 1).

Ce chapitre étudie les structures de la fiscalité les plus à même de contribuer à la croissance du PIB par habitant¹. Il n'examine pas la façon dont les modifications de la pression fiscale globale, qui sont indissociables des modifications des dépenses publiques qu'elles financent, peuvent influencer sur la croissance. Les principales conclusions sont les suivantes :

- L'analyse empirique prêche à penser que les impôts sur les sociétés sont le type d'impôt le plus nuisible à la croissance, suivis des impôts sur le revenu des personnes physiques et des impôts à la consommation, alors que les impôts récurrents sur la propriété immobilière sont les moins nocifs.
- Les impôts sur la propriété immobilière ont une incidence relativement faible sur les décisions des ménages et des entreprises concernant l'offre de main-d'œuvre, l'investissement dans l'éducation, les niveaux de production et d'investissement et

l'innovation; ils peuvent même renforcer la croissance s'ils réduisent les avantages fiscaux de l'investissement immobilier par rapport à d'autres formes d'investissement.

- Les impôts sur la consommation peuvent atténuer les incitations au travail mais n'affectent pas les incitations à l'épargne; c'est lorsque le principal impôt sur la consommation est fixé à un taux unique pour l'ensemble des biens et des services que la croissance sera la moins affectée. Cependant, des impôts spécifiques sur la consommation peuvent être utilisés de façon additionnelle pour réduire la consommation de produits générant des externalités négatives, comme la pollution.
- Les impôts sur le revenu des personnes physiques réduisent l'emploi, l'investissement en capital humain, et diminuent la productivité de diverses manières, notamment en pesant sur l'activité entrepreneuriale. Certaines désincitations spécifiques à l'exercice d'un travail faiblement rémunéré peuvent être réduites par des prestations adaptées, liées à l'exercice d'un emploi; l'activité entrepreneuriale peut être stimulée par la réduction de la progressivité du régime fiscal, mais cela peut être contradictoire avec les objectifs d'équité.
- Les impôts sur les bénéfices des sociétés affaiblissent l'incitation qu'ont les entreprises à produire et à créer de l'emploi, de même qu'ils freinent l'investissement national et étranger ainsi que les incitations des entreprises à investir dans des activités novatrices; un soutien à la recherche et au développement par le biais du régime fiscal peut contribuer à accroître les dépenses privées jusqu'au niveau socialement souhaitable dans ce domaine, alors que l'alignement des taux d'imposition sur ceux appliqués à l'étranger limite l'incidence que les impôts sur les bénéfices des sociétés ont sur les décisions de localisation des entreprises internationales.

Structures de la fiscalité et croissance

Si des différences significatives existent entre leurs niveaux d'imposition et leurs structures fiscales, la plupart des pays de l'OCDE tirent leurs recettes fiscales de trois sources principales : impôts sur le revenu des personnes physiques et sur les bénéfices des sociétés, cotisations de sécurité sociale et taxes sur les biens et services (graphique 5.1). Ils accordent une place différente à chacune de ces sources de recettes, mais des tendances générales se dessinent au fil du temps. L'une d'entre elles est le recours accru à l'imposition de la valeur ajoutée, les États-Unis étant le seul pays de l'OCDE à ne pas avoir de taxes à la valeur ajoutée. Une deuxième tendance est la progression des cotisations de sécurité sociale, qui génèrent aujourd'hui à peu près autant de recettes dans les pays de l'OCDE que l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

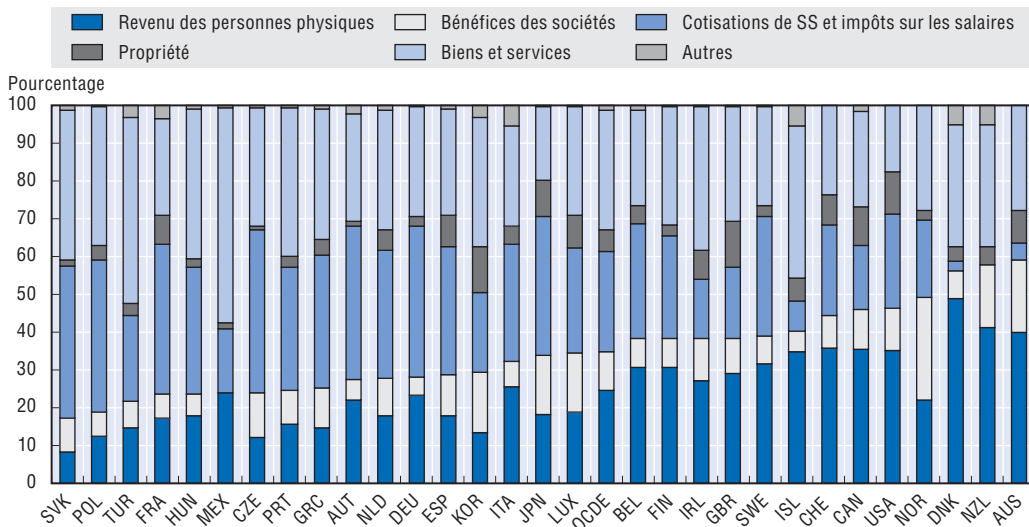
Ces différences dans les structures de la fiscalité expliquent pour partie les différences dans les résultats économiques. Nombre d'impôts n'influent vraisemblablement que sur le niveau du PIB par habitant (les réformes n'influençant la croissance que temporairement), mais certains peuvent exercer une incidence plus durable sur le taux de croissance de l'économie, notamment ceux relatifs à l'investissement en capital humain, les activités d'innovation et l'entrepreneuriat. Cependant, les effets sur le niveau et le taux de croissance peuvent être difficiles à différencier dans une analyse empirique.

Une nouvelle analyse empirique propose un classement des impôts en fonction de leur effet négatif sur le PIB par habitant, du plus dommageable au moins dommageable pour la croissance² :

1. Impôts sur les bénéfices des sociétés.


Graphique 5.1. **Composition des recettes fiscales 2005¹**

Pourcentage des recettes fiscales totales



1. Les pays sont classés en fonction de la somme des impôts sur le revenu des personnes physiques et des sociétés. Pour le Mexique, les recettes au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques comprennent l'ensemble des impôts sur le revenu, y compris les bénéfices des sociétés. Dans les taxes sur les biens et services entrent les recettes tirées des droits de douane et les droits d'accise, en plus des taxes sur la valeur ajoutée et des taxes générales sur les ventes.

Source : OCDE, Base de données sur les recettes fiscales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534162177853>

2. Impôts sur le revenu des personnes physiques.
3. Impôts sur la consommation.
4. Impôts récurrents sur la propriété immobilière.

Ce classement suppose que le remplacement d'une partie des recettes tirées de l'impôt sur le revenu par des recettes tirées d'impôts ayant des effets de distorsion moindres pourrait, pour une charge fiscale globale donnée, se traduire par des gains sur le plan économique.

Cette conclusion s'explique par la façon dont les différents impôts influent sur les décisions économiques des individus et des entreprises. En général, les impôts sur le revenu ont de plus grand effets sur ces décisions que les autres impôts et engendrent, en conséquence, des pertes de bien-être plus importantes toutes choses égales par ailleurs. Plus précisément, l'imposition sur les bénéfices des sociétés influe sur les décisions de production et de création d'emplois des entreprises, de même qu'elle freine l'investissement national et étranger, et diminue les incitations des entreprises à investir dans des activités novatrices, ayant ainsi des conséquences négatives pour la productivité et la croissance. De même, les impôts sur le revenu du travail et les cotisations de sécurité sociale réduisent les incitations des travailleurs à fournir de la main-d'œuvre et à investir dans l'éducation et alourdissent également les coûts de main-d'œuvre des entreprises, réduisant ainsi l'emploi. Les impôts sur la consommation influent aussi sur les décisions économiques des individus et des entreprises, mais leurs effets négatifs seront vraisemblablement moindres, car ces prélèvements reposent sur une large base, ne comportent pas d'élément progressif pouvant fausser l'investissement en capital humain, et n'influent pas sur la rentabilité de l'épargne. Les taxes sur la propriété immobilière, en

particulier celles prélevées sur les biens résidentiels, sont apparemment celles ayant l'incidence la plus faible sur les décisions économiques des ménages et des entreprises.

Une des conclusions à tirer pour l'action des pouvoirs publics est qu'une réforme fiscale neutre en termes de recettes publiques et orientée vers la croissance consisterait à transférer une partie des sources de recettes des impôts sur le revenu aux impôts sur la consommation et la propriété³. Cependant, les réformes fiscales qui permettraient d'optimiser la croissance dans les pays de l'OCDE dépendront de la situation de départ, aussi bien pour ce qui est du régime d'imposition en place que des secteurs témoignant d'une faiblesse économique relative, comme l'emploi, l'investissement ou la croissance de la productivité. En outre, il y a sans doute des limites au renforcement du taux de croissance par la modification des structures fiscales, car l'ajustement de la composition des impôts a probablement à cet égard un rendement décroissant. En outre, la modification des parts respectives des sources d'imposition ne devrait pas être considérée comme un substitut à l'amélioration de la conception des différents impôts (par exemple, la taille de l'assiette) dans les pays de l'OCDE. De fait, la réforme des différents impôts peut compléter une réorganisation des sources de recettes.

Effets des différents impôts sur le PIB par habitant

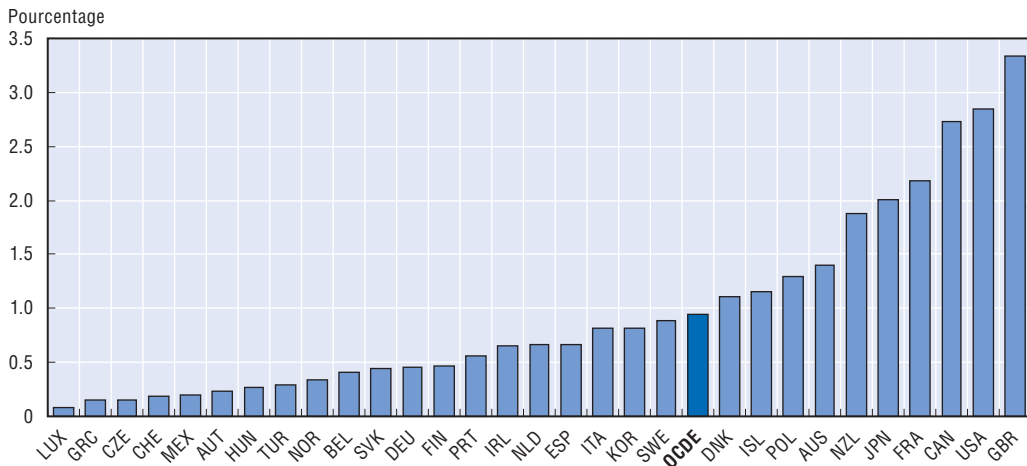
Impôts sur la propriété immobilière

Outre qu'ils aient un impact moins négatif pour la croissance que les autres types d'impôts, les impôts récurrents sur la propriété immobilière présentent plusieurs autres aspects favorables. Par exemple, ces impôts sont basés sur une assiette d'imposition inamovible à un moment où la mondialisation des activités économiques rend bien d'autres bases d'imposition mobiles entre les juridictions fiscales. La conception des impôts sur la propriété foncière – terrain et bâtiments – peut aussi être un instrument pour améliorer l'aménagement foncier et l'utilisation des terres. Par exemple, des impôts sur les propriétés vacantes et les terrains non viabilisés peuvent encourager l'utilisation appropriée des terrains et des biens commerciaux et industriels dans les zones urbaines. Cependant, malgré les avantages économiques et sur le plan de la mise en œuvre de l'impôt sur la propriété, seuls quelques pays de l'OCDE (par exemple, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada) tirent d'importantes recettes de cette source d'imposition (graphique 5.2). Cela peut tenir en partie au fait que, dans nombre de pays, ces impôts sont actuellement prélevés par les administrations infranationales.

Nombre de pays de l'OCDE appliquent un traitement fiscal favorable aux logements occupés par leur propriétaire par rapport à d'autres formes d'investissement. Cette politique peut se traduire par un investissement excessif dans le logement, avec une incidence négative sur l'investissement des entreprises⁴. Les avantages fiscaux, associés aux restrictions du marché locatif, peuvent aussi réduire la mobilité de la main-d'œuvre, empêchant éventuellement l'adéquation des travailleurs et des emplois entre les régions. Dans ce contexte, augmenter les impôts sur la propriété immobilière pourrait réduire les pertes de bien-être et favoriser la croissance. Plus généralement, la suppression des différences dans le traitement fiscal du logement et des autres formes d'investissement serait le meilleur moyen de contribuer à la croissance. Pour cela, il faudrait imposer le loyer imputable aux logements occupés par leur propriétaire et permettre la déductibilité des intérêts. Si l'imposition du loyer imputé n'est pas possible, une solution de « pis-aller » serait de supprimer la déductibilité des taux d'intérêt hypothécaires et d'utiliser les impôts


Graphique 5.2. **Impôts récurrents sur la propriété immobilière, 2006¹**

Pourcentage du PIB



1. 2005 pour l'Autriche, la Belgique, la Grèce, l'Islande, le Japon, le Mexique, la Pologne et le Portugal.

Source : OCDE (2007), *Statistiques des recettes publiques 2007*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534162177853>

sur la propriété. Cependant, le contrôle de ces impôts par les collectivités locales empêche souvent une mise en œuvre coordonnée de cette stratégie.

Les impôts sur le patrimoine net et les droits de succession sont aussi potentiellement moins dommageables pour la croissance que les autres formes d'imposition. En outre, on peut supposer qu'ils ont une incidence favorable du point de vue de l'équité sur la répartition des richesses, du moins s'ils sont fondés sur le patrimoine net total. Pourtant, ces impôts pourraient décourager l'épargne de ceux auxquels ils s'appliquent, même si, dans la pratique, on peut douter de la réactivité de l'épargne au taux d'intérêt réel après impôts (voir ci-après). Les droits de succession peuvent être assimilés à des impôts sur le patrimoine net, mais ils sont perçus uniquement au moment du décès. Ils peuvent également être considérés comme un moyen de taxer les revenus ou les plus-values non soumis à l'impôt du vivant de l'intéressé⁵.

En revanche, les impôts sur les transactions financières et de capital ont vraisemblablement d'importants effets négatifs sur la croissance. En effet, ils découragent non seulement la propriété des actifs taxés mais également les transactions qui permettraient de redéployer ces actifs vers leurs utilisations les plus productives. Par exemple, en décourageant les individus d'acheter et de vendre des maisons, ils les découragent de se déplacer vers des zones où leurs compétences sont les plus demandées, ce qui a des conséquences négatives pour la croissance économique.

Impôts sur la consommation

On estime que les impôts sur la consommation ont des effets dommageables moindres sur la croissance que la plupart des autres formes d'impôts. En effet, les taux de ces impôts sont les mêmes pour la consommation actuelle et la consommation future (à condition qu'ils soient constants entre les périodes) et n'ont en conséquence pas d'incidence sur le taux de rentabilité de l'épargne et sur les choix d'épargne des particuliers, alors que les impôts sur le revenu pèsent sur le taux de rentabilité après impôts. En théorie, l'impact des changements du taux d'intérêt après impôts est ambigu,

puisque des taux plus élevés augmentent l'incitation à l'épargne en même temps qu'ils diminuent le taux d'épargne nécessaire pour atteindre un niveau donné d'actif. Certaines études constatent des effets notables des taux d'intérêt sur l'épargne, alors que d'autres concluent à l'absence totale d'effets (par exemple, Hall, 1988; Summers, 1982). Dans la mesure où une transition vers plus d'impôt à la consommation augmente l'épargne privée, on peut s'attendre qu'elle augmente le revenu national net futur, à condition que la politique budgétaire reste stable et permette à l'épargne d'alimenter des investissements (éventuellement étrangers) générateurs de revenus.

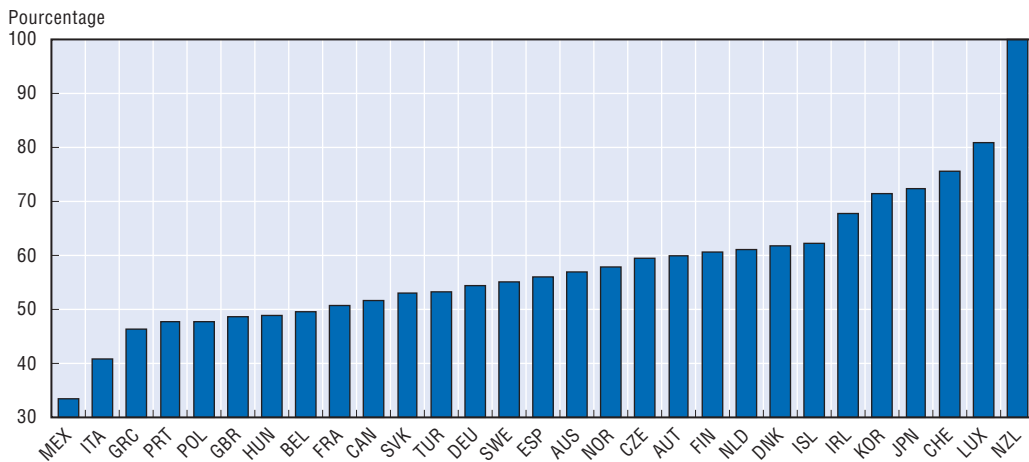
Les impôts sur la consommation spécifiques qui pénalisent la production et la consommation de biens et de services ayant des effets négatifs, comme la pollution et la congestion des zones urbaines, peuvent améliorer les résultats environnementaux et sont des instruments efficaces par rapport aux coûts pour faire face aux enjeux que représentent les changements climatiques et la pollution. C'est le cas, par exemple, des droits d'accise sur l'essence et le gazole. Cependant, leurs effets positifs sur le bien-être ne les empêchent pas d'influer négativement sur le PIB.

Parce qu'ils diminuent le pouvoir d'achat des salaires réels après impôt, les impôts sur la consommation réduisent les incitations des individus à travailler au même titre qu'un impôt sur le revenu proportionnel, ce qui risque de diminuer l'offre de main-d'œuvre et, par conséquent, l'emploi et la croissance économique. Cependant, ces impôts étant moins progressifs que les impôts sur le revenu des personnes physiques, leur effet sur l'offre de main-d'œuvre est moindre. En revanche, les impôts sur la consommation peuvent entraîner un renforcement des pressions salariales et une diminution de la demande de main-d'œuvre, avec in fine un impact négatif sur l'emploi. Certaines études récentes les ont pris en compte pour le calcul de l'écart créé par les impôts entre le coût de la main-d'œuvre pour les entreprises et la rémunération nette des travailleurs, écart habituellement désigné par « coin fiscal ». Ces études ont constaté qu'une augmentation du coin fiscal pénalise le travail marchand, bien qu'aucun résultat ne venait étayer l'idée que les impôts sur la consommation ont un impact différent des autres impôts (voir par exemple, Nickell, 2004).

En outre, la structure des impôts sur la consommation peut influencer sur l'offre de main-d'œuvre. Des impôts relativement élevés sur les biens utilisés pour les loisirs (clubs de golf par exemple) peuvent encourager le travail en rendant plus coûteuses les activités de loisir, tout comme des impôts relativement faibles (ou même des subventions) sur des services complémentaires au travail (accueil des enfants) (voir, Corlett et Hague, 1953; Heady, 1987). Dans la pratique, il est difficile de déterminer clairement les biens pour lesquels les gains économiques de l'application d'un taux d'imposition spécial compensent les coûts administratifs et de mise en œuvre supplémentaires. Ainsi, pour les quelques biens pour lesquels de tels gains peuvent être escomptés, le moyen le plus approprié et le plus transparent de réaliser cet objectif consiste à imposer des droits d'accise spéciaux ou à octroyer des subventions, plutôt qu'à recourir à un système de TVA ou de taxe sur les ventes utilisant plusieurs taux d'imposition (Ebrill et al., 2001)⁶. Certains pays ont aussi essayé de décourager le transfert vers l'économie souterraine de certaines activités facilement dissimulables en appliquant des taux d'imposition moindres sur ces biens et services. Mais la différenciation des impôts sur la consommation est souvent un moyen peu efficace de faire face à l'économie souterraine, à la fois parce qu'il est difficile d'identifier clairement les biens et services qui relèvent de cette catégorie, et parce que de nombreux achats peuvent s'effectuer en espèces⁷.


Si des arguments valides peuvent être avancés en faveur de l'utilisation d'impôts sur la consommation dans des cas particuliers, surtout pour encourager le travail et protéger l'environnement, aucun d'entre eux n'est suffisamment convaincant pour l'emporter sur les avantages d'une TVA à taux unique et à large assiette. Une mesure de l'assiette d'imposition, du niveau des taux et de l'efficacité du recouvrement des impôts, est fournie par le « ratio TVA-recettes » (graphique 5.3), égal au rapport entre les recettes générées par la TVA effective dans un pays et les recettes qui seraient collectées si le taux principal de la TVA était appliqué à tous les biens de consommation. Un ratio élevé traduit une application uniforme de la TVA sur une large assiette associée à un recouvrement efficace de l'impôt, tandis qu'un ratio faible peut indiquer une érosion de la base d'imposition due à des exemptions ou à des taux réduits, une moindre discipline fiscale ou une mauvaise administration de l'impôt, ou une combinaison de ces facteurs.

Graphique 5.3. **Ratio TVA-recettes, 2005¹**
Indice d'efficacité



1. Le ratio TVA-recettes est défini comme la part des recettes de TVA dans la consommation divisée par le taux standard, exprimé en pourcentage $((\text{recettes de TVA}/\text{consommation nationale} \times 100)/\text{taux de TVA standard}) \times 100$. Dans la consommation nationale entrent les rémunérations et les salaires du secteur public, qui ne sont pas assujettis à la TVA. Le ratio TVA-recettes dans les pays de l'OCDE reflète donc, dans une certaine mesure, l'importance relative du secteur public.

Source : OCDE (2008), *Consumption Tax Trends 2008: VAT/GST and Excise Rates, Trends and Administration Issues*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534162177853>

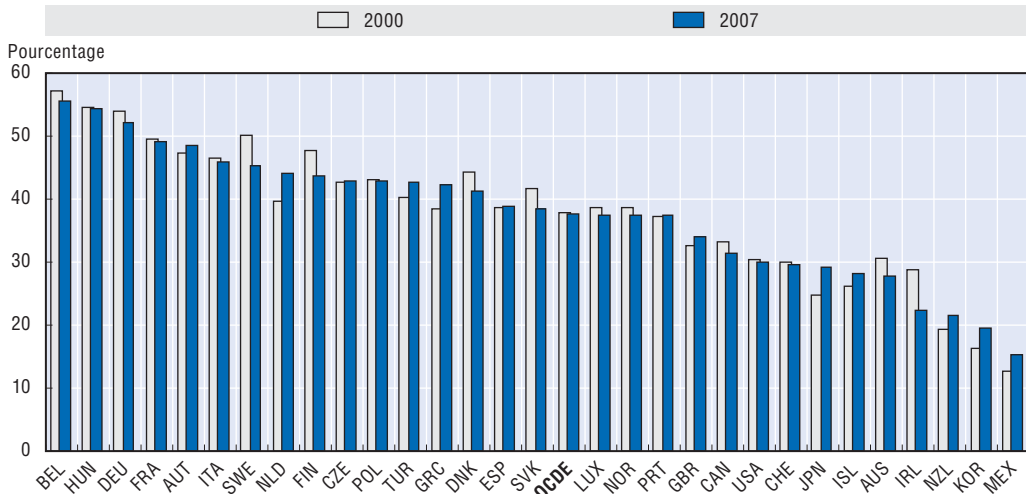
Impôts sur le revenu des personnes physiques

Les impôts sur le travail, l'emploi et la durée du travail

Les principaux impôts prélevés sur le revenu des personnes physiques dans les pays de l'OCDE sont les impôts sur le revenu du travail, les cotisations de sécurité sociale et les impôts sur le revenu du capital. Comme pour les impôts sur la consommation, les impôts sur le revenu des personnes physiques et les cotisations patronales et salariales de sécurité sociale peuvent avoir des effets négatifs sur les décisions individuelles de rechercher un travail et/ou de travailler plus d'heures, ainsi que sur les décisions des employeurs d'embaucher de la main-d'œuvre, car ces impôts contribuent à créer un écart, le « coin fiscal », entre la rémunération nette des salariés et les coûts de main-d'œuvre pour l'entreprise (graphique 5.4).


Graphique 5.4. **Coin fiscal pour un célibataire percevant des gains moyens**¹

Pourcentage des coûts totaux de main-d'œuvre



1. Le coin fiscal mesure le montant de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale et des impôts sur les salaires diminué des transferts sociaux en pourcentage des coûts de main-d'œuvre, définis comme le montant des salaires plus les cotisations patronales de sécurité sociale et les impôts sur les salaires. Les impôts sur la consommation ne sont pas pris en compte dans le coin fiscal.

Source : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534162177853>

En général, les études empiriques montrent que la durée du travail ne réagit que faiblement aux impôts sur le travail, tandis que le taux d'activité y est beaucoup plus sensible (voir Heckman, 1993; Blundell et al., 1998; et encadré 5.1 pour une vue d'ensemble des données récentes concernant l'OCDE)⁸. La plupart des études ont aussi constaté que la durée du travail des travailleurs de sexe masculin est peu modifiée par les changements du salaire (marginal) après impôts, alors que la durée du travail des travailleurs de sexe féminin ou des deuxièmes apporteurs de revenus diminue sensiblement avec la baisse des salaires après impôts (voir Blundell et MaCurdy, 1999). Les femmes ayant traditionnellement une plus grande responsabilité dans les soins aux enfants ou d'autres activités non marchandes (qui se substituent donc plus facilement à leur offre de travail que ne le font les activités non marchandes des hommes), leur décision de participer au marché du travail est généralement plus réactive aux impôts que celle des hommes.

Une augmentation des paiements au titre de l'impôt sur le travail, conjuguée au retrait des prestations, peut fortement décourager le passage d'une situation d'inactivité comme le chômage à un travail peu rémunéré, ou le passage d'un travail à temps partiel à un temps plein, car de telles transitions n'apporteront aucun gain financier ou des gains très minimes. Dans quelques pays, les réformes fiscales récentes ont visé à réduire les contre-incitations à participer au marché du travail, surtout pour les ménages peu qualifiés et à bas revenus, en introduisant des « prestations liées à l'exercice d'un emploi ». Ces plans sont parvenus dans une certaine mesure à atténuer les « trappes à inactivité » et à augmenter le taux d'activité de certains groupes de travailleurs (Meyer et Rosenbaum, 2001; Blundell et al., 2000; Card et Robins, 1998). En outre, les « prestations liées à l'exercice d'un emploi » accroissent le revenu des ménages à relativement bas salaires, contribuant à résorber l'inégalité. Toutefois, ces plans doivent être financés, ce qui tendra à augmenter les taux d'imposition. Par ailleurs, étant donné que les prestations sont généralement

Encadré 5.1. Données récentes de l'OCDE sur les effets de la fiscalité sur la performance économique

Emploi

La réévaluation en 2006 de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi a permis d'étudier l'incidence de l'imposition du travail et des interactions possibles entre la politique fiscale et d'autres politiques sur l'emploi et le chômage (OCDE, 2006a, 2007a; Bassanini et Duval, 2006). Il est ressorti de cette étude que le coin fiscal entre les dépenses de main-d'œuvre des entreprises et la rémunération nette des salariés, après prise en compte d'autres politiques (par exemple, les taux de remplacement des indemnités de chômage, la réglementation des marchés de produits, les législations de protection de l'emploi, les taux de syndicalisation et le corporatisme, la garde d'enfants et les congés de maternité) réduit l'emploi. D'après les résultats empiriques reportés dans l'étude, une diminution de 10 points de pourcentage du coin fiscal dans un pays moyen de l'OCDE augmenterait le taux d'emploi de 3.7 points (OCDE, 2006a). En outre, il a été constaté que les mesures fiscales destinées à encourager les seconds apporteurs de revenu à travailler, soit à plein-temps, soit à temps partiel, ont une incidence significative sur les taux d'emploi des femmes d'âge actif.

Une autre étude de l'OCDE a constaté que l'imposition familiale conjointe peut dissuader les seconds participants (potentiels) au marché du travail de rejoindre celui-ci, en raison d'une imposition plus lourde par rapport aux premiers participants et aux célibataires dans de nombreux pays de l'OCDE (OCDE, 2006a, et Jaumotte, 2003). La charge fiscale effective élevée sur les seconds travailleurs s'explique en partie par l'existence d'un abattement au titre du conjoint dépendant et d'autres mesures fiscales familiales dans de nombreux pays de l'OCDE, qui deviennent caduques si les deux époux travaillent. Les impôts influent également sur le taux d'activité des femmes et leur nombre d'heures travaillées en raison de la progressivité du système de l'impôt sur le revenu qui, selon toute probabilité, réduit l'emploi des seconds travailleurs dans un régime d'imposition conjointe*. Cela donne à penser qu'un traitement fiscal plus neutre des seconds participants au marché du travail pourrait accroître la participation féminine. De même, combinés à certaines prestations sous condition de ressources comme les crédits d'impôt pour enfant à charge, les impôts peuvent créer des « trappes à inactivité », dans lesquelles les possibilités d'emploi existantes ne sont plus attractives financièrement. Dans ce cas, une hausse de la rémunération brute liée à l'exercice d'un emploi ne se traduit pas par une augmentation du revenu net suffisante pour justifier la prise d'un emploi, en raison d'une ponction fiscale plus élevée et de la suppression de prestations (Immervoll et Barber, 2005). Cela décourage la participation au marché du travail de certains groupes, notamment les parents isolés et les seconds travailleurs.

Une étude de l'OCDE examinant les raisons pour lesquelles la durée du travail diffère suivant les pays membres a constaté qu'un coin fiscal marginal élevé sur les seconds participants au marché du travail est un facteur déterminant pour expliquer le nombre d'heures travaillées relativement faible au sein de ce groupe (OCDE, 2008a, et Causa, 2008). Plus précisément, les coins fiscaux marginaux semblent avoir une incidence beaucoup plus grande sur la durée du travail des femmes que sur celle des hommes. Par exemple, une réduction d'un point de pourcentage du taux d'imposition marginal augmente, selon les estimations, la durée du travail des femmes d'environ 0.7 %, alors que pour les hommes, l'incidence de la même réduction du taux d'imposition est proche de zéro.

Encadré 5.1. **Données récentes de l'OCDE sur les effets de la fiscalité sur la performance économique** (suite)

Éducation

Une étude de l'OCDE sur les déterminants de l'enseignement supérieur montre que la rentabilité privée de l'éducation, qui détermine l'incitation économique à étudier, est un facteur important de la demande d'enseignement supérieur (OCDE, 2008a, et Oliveira Martins et al., 2007). Les politiques fiscales influent sur la rentabilité pour les individus, en agissant à la fois sur les gains auxquels les personnes concernées renoncent pour poursuivre leurs études (coût d'opportunité) et sur les salaires après impôts reçus après le diplôme (ainsi que, dans une moindre mesure, sur les indemnités de chômage et de pension escomptées après impôt). Cette étude a noté également que l'influence des impôts sur l'investissement dans l'enseignement supérieur peut être importante. Il ressort d'une simulation qu'une réduction de 5 points de pourcentage des taux marginaux d'imposition (équivalant à une diminution de la progressivité de l'impôt) conduit, en améliorant la rentabilité de l'éducation, à une augmentation de 0.3 point du pourcentage de diplômés du tertiaire en moyenne.

* Cet effet est probablement plus important si l'on tient compte des coûts de la garde d'enfants, encore qu'on ne dispose pas d'analyse empirique à cet égard.

progressivement éliminées à mesure que le revenu augmente pour éviter des dépenses budgétaires excessives, les taux d'imposition marginaux effectifs élevés qui en résultent réduisent encore les incitations au travail. Dans ces conditions, ces plans ont plus de chances de réussir lorsqu'ils sont soigneusement conçus et lorsqu'ils sont exécutés dans des pays où la distribution des salaires est large, moins de travailleurs étant alors touchés par le retrait des prestations (OCDE, 2006a).

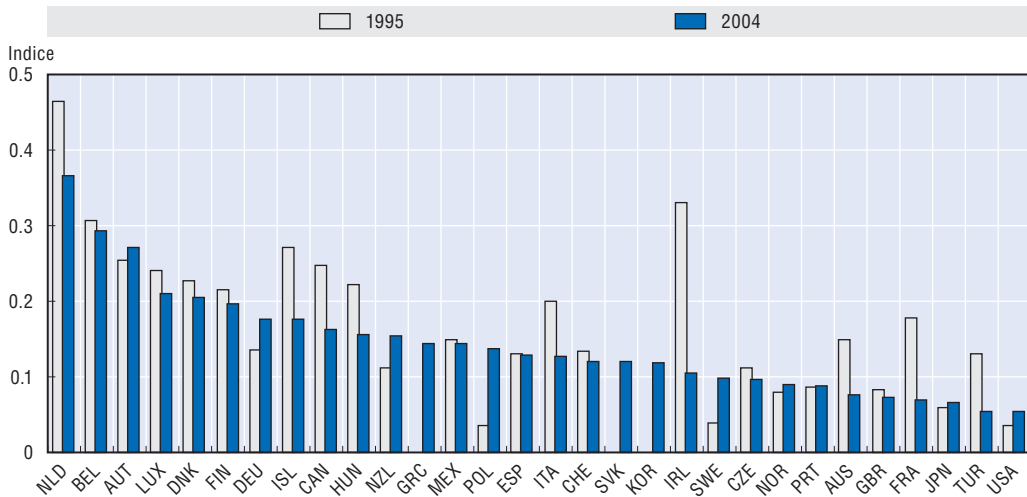
Les impôts sur le travail agissent également sur les coûts de main-d'œuvre des entreprises et, par conséquent, sur la demande de travail, surtout s'il n'est pas possible de répercuter la charge fiscale au moyen d'une baisse des salaires nets. Par exemple, les données montrent que des impôts élevés sur le travail à l'extrémité inférieure de l'échelle des gains rendent trop chers les salariés peu qualifiés et peu productifs, surtout dans les pays où les salaires minimums (légaux ou contractuels) sont relativement élevés (OCDE, 2007a). Dans ce cas, une diminution des impôts réduira les coûts de main-d'œuvre et les entreprises réagiront en augmentant leur demande de main-d'œuvre (voir Bassanini et Duval, 2006).

La progressivité de l'impôt, l'utilisation de la main-d'œuvre et la productivité

La progressivité diffère sensiblement suivant les pays (graphique 5.5). Ces différences peuvent tenir à des préférences sociales diverses, avec une forte progressivité dans les pays où la priorité est accordée à une distribution plus équitable de la consommation⁹ et du revenu après impôts. Toutefois, la progressivité peut réduire l'incitation à rechercher un emploi et à travailler plus d'heures, en particulier pour les deuxièmes participants au marché du travail dans les pays appliquant l'imposition au niveau des ménages (par opposition à l'imposition au niveau des individus). Par ailleurs, les barèmes progressifs de l'impôt sur le revenu peuvent influencer négativement sur la décision de poursuivre des études supérieures (voir Oliveira Martins et al., 2007). De fait, de nouvelles estimations révèlent que les barèmes progressifs de l'impôt sur le revenu ont des effets négatifs importants sur le PIB par habitant, qui pourraient découler de la sensibilité de l'offre de


Graphique 5.5. **Progressivité de l'impôt sur le revenu prévu par la loi pour les célibataires à revenu moyen¹**

Indicateur augmentant avec la progressivité



1. L'indicateur de la progressivité utilisé est la différence entre le taux marginal et le taux moyen de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, divisée par un moins le taux moyen de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, pour un célibataire au salaire moyen ouvrier. Plus les chiffres sont élevés, plus la progressivité est grande.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des diverses éditions des *Statistiques fiscales de l'OCDE: Les impôts sur les salaires*.

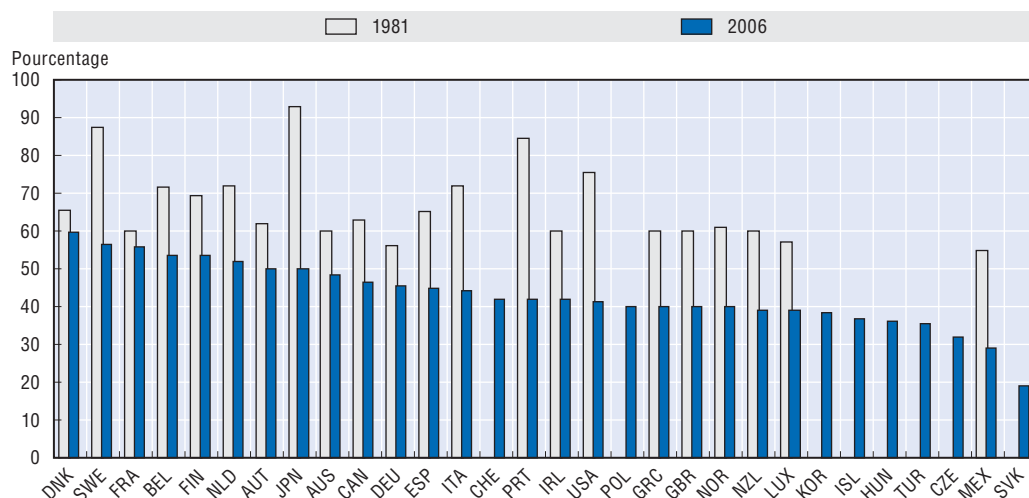
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534162177853>

travail et de l'investissement dans l'éducation à la progressivité, ainsi que de l'incidence dissuasive sur l'entrepreneuriat et la prise de risque. Ainsi, un arbitrage non équivoque devra vraisemblablement être opéré entre les politiques fiscales qui visent à accroître le PIB par habitant et les objectifs de redistribution.

Les taux marginaux supérieurs et la productivité

Au cours des dernières décennies, l'un des changements les plus importants intervenus dans le domaine de la fiscalité a été la forte réduction du taux supérieur de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dans la plupart des pays de l'OCDE (graphique 5.6), due en partie aux préoccupations suscitées par l'incidence de taux élevés sur l'entrepreneuriat. Cependant, en principe, les taux marginaux supérieurs de l'impôt sur le revenu des personnes physiques prévus par la loi peuvent avoir des effets conflictuels sur l'activité entrepreneuriale. D'un côté, si des taux élevés amputent le revenu après impôt de l'entrepreneur performant par rapport à l'entrepreneur non performant et peuvent ainsi réduire l'activité entrepreneuriale et la croissance de la productivité, de l'autre, ils augmentent les possibilités de partage des risques avec l'État si les pertes potentielles peuvent venir en déduction des impôts à payer, ce qui peut encourager l'activité entrepreneuriale et la productivité (Myles, 2009). Il a été suggéré que plus la différence est grande entre les taux marginaux d'imposition d'un entrepreneur performant et d'un entrepreneur non performant (une mesure de la progressivité de l'impôt), plus la prise de risque est faible, car l'impôt supplémentaire qui s'applique aux bénéfices élevés est supérieur à l'économie d'impôt générée par les pertes, ce qui atténue l'incidence de la possibilité de partage des risques (voir Gentry et Hubbard, 2000).

Malgré ces influences conflictuelles pouvant en principe être exercées sur l'activité entrepreneuriale par les taux supérieurs de l'impôt sur le revenu des personnes physiques,

Graphique 5.6. **Taux supérieurs de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sur le revenu moyen**

Source : OCDE, Base de données des statistiques fiscales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534162177853>

il ressort des nouvelles analyses empiriques de l'OCDE qu'une réduction du taux marginal maximum augmente la productivité dans les secteurs où les taux de création d'entreprises sont potentiellement élevés. Ainsi, la réduction des taux marginaux supérieurs peut contribuer à renforcer la productivité dans l'ensemble de l'économie des pays de l'OCDE où se situe une part relativement importante des secteurs en question. Cependant, il est probable que d'autres politiques et contextes institutionnels, tels que ceux qui influent sur le coût des créations d'entreprises et l'environnement concurrentiel, ont probablement une incidence plus directe sur l'entrepreneuriat (Scarpetta et Tressel, 2002 ; Brandt, 2005 ; Conway *et al.* 2006). Par exemple, l'analyse montre que l'incidence positive sur la production de la diminution des taux d'imposition marginaux supérieurs est plus importante dans les pays où les politiques des marchés de produits découragent les créations d'entreprises, l'entrée de nouvelles entreprises et une forte concurrence, ce qui donne à penser qu'il existe des interactions entre les politiques fiscales et les politiques qui influent sur l'environnement des entreprises.

Les impôts sur le revenu du capital, l'investissement et l'entrepreneuriat

Les impôts sur les revenus du capital des personnes physiques peuvent affecter l'épargne des ménages en réduisant son rendement net. Toutefois, ces effets sont incertains, comme on l'a vu plus haut¹⁰. Néanmoins, des différences dans le traitement fiscal des différentes formes d'épargne peuvent inciter les investisseurs à placer leur épargne là où le traitement fiscal est le plus favorable, plutôt que dans les secteurs qui seraient les plus productifs pour l'économie, ce qui réduit le potentiel de croissance. La plupart des pays de l'OCDE favorisant certains types d'épargne (par exemple, les logements occupés par leur propriétaire (comme examiné plus haut) et les fonds de pension privés) par rapport à d'autres (comme les dépôts bancaires), il existe des possibilités d'amplification de la croissance en atténuant les différences de traitement fiscal. Par exemple, les incitations fiscales touchant aux retraites risquent d'entraîner des changements dans la composition de l'épargne, mais rien ne prouve qu'ils induisent une

hausse de l'épargne privée globale; ces allègements fiscaux ayant probablement pour effet de réduire l'épargne publique, leur impact sur le PIB est au mieux incertain (OCDE, 2004).

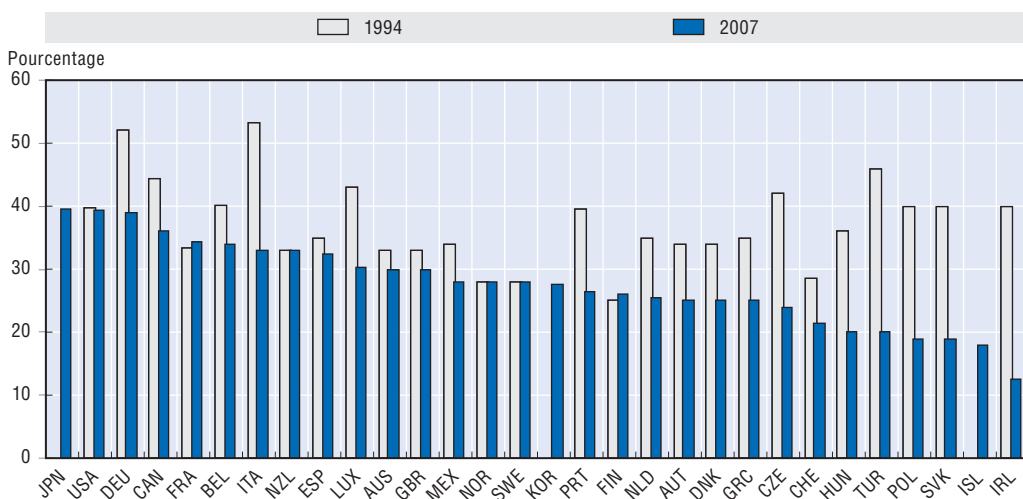
Des impôts élevés sur les plus-values peuvent peser à la fois sur la demande de capital-risque, du fait des choix professionnels faits par les entrepreneurs, et sur l'offre de fonds (ex. Poterba, 1989). Le capital-risque étant une source importante de financement des nouvelles entreprises de haute technologie, une forte ponction fiscale sur les plus-values risque de tarir cette source et d'amoindrir la contribution potentielle des créations d'entreprises à la croissance de la productivité. De plus, l'application de l'impôt sur les gains en capital peut bloquer l'investissement et empêcher une réallocation efficace du capital. Cependant, l'exonération du capital ouvre la voie à l'évasion fiscale au moyen de la transformation du revenu imposable en plus-values exonérées.

Impôts sur les bénéfices des sociétés


Les impôts sur les sociétés et l'investissement des entreprises

Les décisions d'investissement des entreprises sont déterminées par le coût et la rentabilité escomptée des projets d'investissement. La rentabilité après impôts d'un investissement dépend, entre autres, de l'imposition des sociétés¹¹. Le taux légal varie sensiblement suivant les pays de l'OCDE, mais a eu tendance à baisser (graphique 5.7). Un taux de l'impôt sur les sociétés plus élevé réduit l'investissement des entreprises, car il diminue la rentabilité après impôt de l'investissement, avec des conséquences négatives sur la croissance¹². La possibilité de reporter les coûts d'investissement en déduction d'impôts (au titre de dépréciation des immobilisations) influence également les décisions d'investissement, leur coût étant réduit lorsqu'à des fins fiscales, la dépréciation des actifs est plus rapide que l'usure normale du matériel et des structures. L'impôt sur les sociétés risque non seulement de réduire les investissements supplémentaires des entreprises en place, mais aussi l'investissement global car les nouveaux entrants potentiels peuvent décider de ne pas investir du tout ou d'investir ailleurs.

Graphique 5.7. Taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés



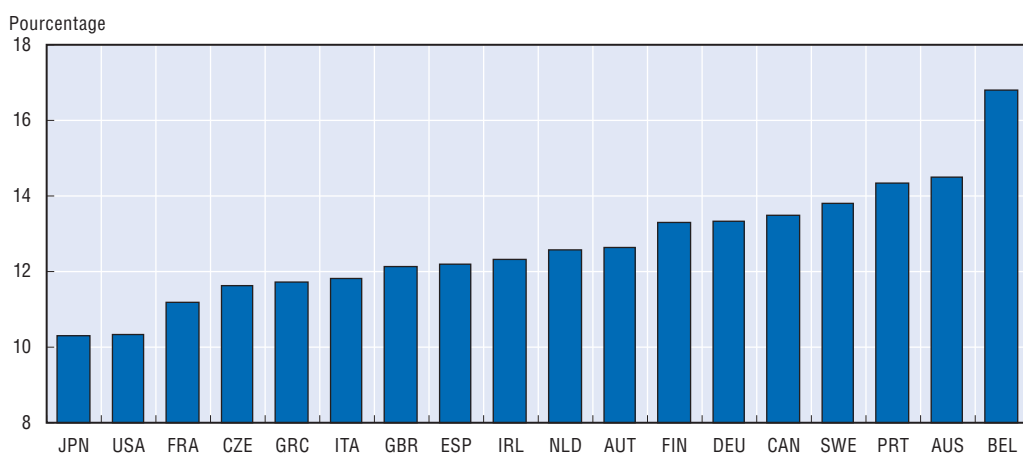
Source : OCDE, Base de données des statistiques fiscales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534162177853>

Pour évaluer les effets de la politique fiscale sur les décisions d'investissement des entreprises, on peut mesurer le coût d'utilisation du capital. Le coût d'utilisation de l'investissement est le coût ou le prix, y compris les impôts pertinents, que doit supporter une entreprise en contrepartie de l'utilisation du capital (graphique 5.8)¹³. La diminution des coûts d'utilisation se traduira vraisemblablement par un relèvement des niveaux d'investissement. En fait, de nouvelles estimations de l'OCDE concernant une série limitée de pays de l'OCDE confirment que les investissements pâtissent de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, en se fondant sur une mesure du coût d'utilisation qui tient compte des taux d'imposition prévus par la loi, ainsi que de la possibilité de porter les coûts d'investissement en déduction des impôts dus.


Ces estimations amènent aussi à penser que l'effet négatif des impôts sur l'investissement peut différer suivant les types d'entreprises. De fait, lorsqu'on distingue l'effet des impôts en fonction des entreprises classées sur la base du nombre de salariés et de l'âge, il apparaît que l'investissement dans les entreprises plus anciennes réagit plus fortement à la fiscalité sur les sociétés que l'investissement dans les entreprises plus récentes. Une explication possible est que les jeunes entreprises sont généralement moins rentables et ont un revenu imposable moindre que les entreprises plus anciennes, de sorte que leurs opérations sont moins affectées par les impôts sur les bénéfices. Une autre explication possible est que, dans plusieurs pays de l'OCDE, les entreprises jeunes sont constituées pour une grande part de petites entreprises, auxquelles s'appliquent des taux d'imposition sur les sociétés plus faibles¹⁴.

Graphique 5.8. **Coût d'utilisation corrigé de l'impôt (machines et matériel), 2004¹**



1. Le coût d'utilisation prend en compte le taux de rentabilité requis de l'investissement, la dépréciation économique et les plus-values/moins-values dues aux modifications du prix avant impôts de l'investissement ainsi que le taux d'imposition sur les sociétés et la valeur actualisée de l'économie d'impôt découlant des déductions pour amortissement.

Source : Calculs fondés sur la Base de données de l'OCDE sur la productivité et sur la Base de données de l'Institut des études fiscales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/534162177853>

L'impôt sur les sociétés et la productivité

La fiscalité des entreprises peut influencer sur la productivité de diverses manières :

- Les taux légaux de l'impôt sur les sociétés et/ou le coût d'utilisation du capital peuvent affecter les prix relatifs des facteurs de production, rendant le capital relativement plus cher que le travail. Dans ces conditions, les entreprises peuvent opter pour une intensité capitaliste plus faible que celle correspondant à un taux d'imposition plus faible, diminuant ainsi la productivité du travail, les salaires et, éventuellement, l'offre de main-d'œuvre.
- Des impôts légaux sur les sociétés et/ou un coût d'utilisation du capital élevés peuvent réduire les incitations des entreprises à investir dans des activités novatrices, en diminuant la rentabilité après impôts de ces investissements, qui constituent une source importante de croissance de la productivité dans les pays de l'OCDE.
- Des taux élevés de l'impôt sur les sociétés découragent l'investissement direct étranger et, par conséquent, la présence d'entreprises multinationales étrangères, ce qui a des effets négatifs sur la productivité, car les multinationales stimulent la productivité en facilitant les transferts de technologie et la diffusion des connaissances dans les entreprises nationales (Keller 2004; Griffith et al. 2004; Criscuolo, 2006; Bloom et al., 2007).
- En raison de la complexité des régimes d'imposition applicables aux entreprises, ces dernières peuvent encourir des dépenses élevées pour se conformer à la réglementation fiscale, avec des charges administratives correspondantes non négligeables pour l'État. Ces charges peuvent absorber des ressources qui seraient autrement utilisées pour des activités productives, ce qui entraîne des pertes de productivité et de production.
- Les impôts sur les sociétés peuvent aussi influencer sur la productivité par le biais de leur incidence sur les décisions de financement des entreprises. Par exemple, si la fiscalité sur les sociétés favorise la dette par rapport aux fonds propres, en permettant aux entreprises de déduire les paiements d'intérêt mais pas les dividendes de l'impôt dû, la répartition de l'investissement entre les entreprises peut s'en trouver affectée, les entreprises ayant facilement recours à l'emprunt étant favorisées et celles qui doivent s'appuyer davantage sur les fonds propres défavorisées. Cette caractéristique de la fiscalité des entreprises nuit notamment aux entreprises dans les industries du savoir, qui investissent fortement dans des actifs intangibles (par exemple, le capital humain) que les institutions financières ont du mal à accepter comme garantie, rendant ainsi leur accès au financement par la dette plus limité. En outre, dans tous les secteurs, elle peut faire obstacle aux entreprises innovantes à croissance rapide, qui sont davantage tributaires du capital-risque que d'autres entreprises.

De fait, il ressort de nouvelles analyses de l'OCDE que la réduction des taux légaux d'imposition sur les sociétés pourrait stimuler la productivité, notamment dans les secteurs qui ont une rentabilité structurellement élevée ainsi que dans les entreprises les plus dynamiques. Mais cette réduction semblerait avoir une incidence moindre sur les entreprises qui sont à la fois jeunes et de petite taille (jeunes pousses). Les impôts sur les sociétés paraissent également avoir un effet négatif plus fort sur la productivité des entreprises à forte croissance et en voie de rattrapage des meilleures pratiques internationales, par rapport aux autres entreprises. Ceci s'expliquerait par le fait que ces entreprises étant relativement plus rentables que les autres, l'imposition sur les bénéfices

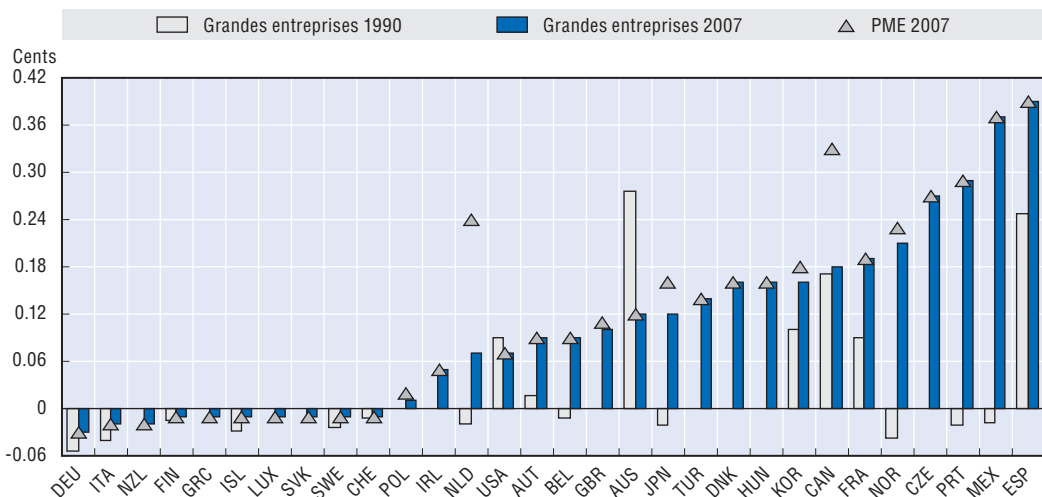
a un effet relativement plus important sur la rentabilité de l'investissement après impôts par rapport à d'autres entreprises moins rentables.

Les incitations fiscales à la R&D et la productivité

De nombreux pays de l'OCDE accordent des avantages fiscaux aux activités de R-D afin de stimuler l'innovation du secteur privé (graphique 5.9). Ces incitations sont généralement faites pour compenser les innovateurs de ne pouvoir s'approprier pleinement les bénéfices de leur investissement en R-D. La conception des systèmes d'incitation diffère suivant les pays pour ce qui est du type de sociétés et du type de dépenses de R-D pouvant bénéficier des avantages fiscaux. Par exemple, quelques pays ont introduit des incitations fiscales spécifiques aux petites et moyennes entreprises.

Il ressort de travaux précédents de l'OCDE que les incitations fiscales peuvent contribuer à accroître les dépenses de R-D et l'innovation, mais avec d'importants décalages dans le temps et une incidence globale relativement restreinte (OCDE, 2006b; Jaumotte et Pain 2005a, b). Néanmoins, ces incitations ont des effets plus marqués sur les dépenses de R-D et sur les brevets qu'un financement public direct. Par rapport à des aides directes à la R-D, les incitations fiscales laissent les entreprises libres de décider quels projets de R-D elles souhaitent entreprendre, ces projets répondant mieux aux critères du marché que ceux qui seraient choisis par les autorités. En outre, le risque de fournir une aide publique à des entreprises qui auraient entrepris des investissements de R-D même en l'absence de cette aide est sans doute plus important avec des politiques fondées sur des réductions généralisées de l'impôt qu'avec des subventions directes ciblées.

Graphique 5.9. Incitations fiscales pour un dollar de recherche et de développement dans les pays de l'OCDE, 2007¹



1. Les données concernent le montant de l'allégement fiscal pour un dollar de dépenses de R-D par rapport à la situation de référence d'une immédiate passation en charge des dépenses de R-D. Les valeurs négatives n'impliquent pas nécessairement que la R-D n'est pas taxée favorablement par rapport à d'autres formes d'investissement, mais supposent seulement que la R-D bénéficie d'un traitement fiscal moins généreux que dans le cas d'une passation en charges intégrale et immédiate.

Source : OCDE, Base de données sur les principaux indicateurs de la science et de la technologie.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/534162177853>

Globalement, il ressort de nouvelles analyses empiriques que les incitations fiscales au titre de la R-D améliorent la productivité dans les pays de l'OCDE. Cependant, leur effet apparaît relativement modeste, même s'il est plus marqué pour les secteurs à plus forte intensité de R-D. Dans la mesure où les activités d'innovation bénéficiant d'incitations fiscales dans les secteurs à très forte intensité de R-D peuvent se traduire par une croissance durable de la productivité, des réformes fiscales qui augmentent les dépenses de R-D restent sans doute souhaitables. En tout état de cause, les conclusions quant à l'avantage des incitations fiscales par rapport à d'autres réductions générales de l'impôt sur les sociétés au titre des résultats de R-D devraient être fondées sur le rapport coût-efficacité de ces politiques, ce qui doit faire l'objet d'études plus approfondies.

L'investissement direct étranger

Les impôts sur les sociétés jouent aussi sur les incitations à investir des investisseurs étrangers. L'attrait d'un pays en tant que destination de l'investissement direct étranger (IDE) dépend, entre autres facteurs, des caractéristiques de son régime fiscal par rapport à celui d'éventuels autres pays d'accueil. Mis à part les impôts sur les sociétés, d'autres éléments influent sur l'IDE, notamment les dispositifs fiscaux applicables aux revenus transfrontaliers. L'incidence conjuguée des codes des impôts du pays d'origine et du pays d'accueil et des conventions fiscales bilatérales et multilatérales est déterminante à cet égard. On citera, par exemple, les impôts prélevés à la source par les pays sur les paiements à l'étranger effectués par des sociétés opérant sur le territoire national, qui peuvent dépendre des conventions fiscales (voir par exemple Yoo, 2003)¹⁵.

Il ressort d'une analyse récente de l'OCDE que si le taux de l'impôt effectif sur les sociétés peut avoir un effet négatif sur l'IDE, cet effet paraît peu important par rapport à celui des impôts sur le revenu du travail et des autres mesures affectant les conditions de l'activité d'entreprise (Hajkova *et al.*, 2006)¹⁶. D'autres facteurs influent aussi sur la réaction de l'IDE aux modifications des divers impôts. Par exemple, l'effet négatif sur l'IDE dépendra vraisemblablement de la taille de l'économie ou de la concentration géographique des activités économiques (voir OCDE, 2008b; Baldwin et Krugman, 2004). Il est probable que les grands pays de l'OCDE seront mieux à même que les autres pays, dotés de marchés plus petits, d'attirer des flux d'IDE destinés à approvisionner leurs vastes marchés même s'ils appliquent des taux d'imposition relativement élevés. En revanche, l'IDE peut être plus sensible à la fiscalité dans les pays souffrant de désavantages comparatifs en termes de distance ou de coûts de transaction.

Conclusions

Les options de réforme de la politique fiscale propres à accroître le PIB par habitant qui ont été examinées dans le présent chapitre – modifier en partie la structure de la fiscalité de façon à diminuer la part des impôts sur le revenu et à augmenter celle des impôts sur la consommation et/ou la propriété immobilière, réduire la progressivité de l'impôt sur le revenu et les taux marginaux – auraient pour effet de réduire la progressivité globale du régime fiscal et son rôle dans la redistribution du revenu. Par exemple, une augmentation de la part des impôts sur la consommation au détriment de celle des impôts sur le revenu réduirait la progressivité, car les impôts à la consommation sont moins progressifs que les impôts sur le revenu des personnes physiques, voire régressifs. De même, la diminution de la part des impôts sur les sociétés au profit des impôts sur la consommation diminuerait l'imposition du revenu du capital et stimulerait les cours des actions (en augmentant la

valeur actualisée nette d'impôts de l'entreprise). De telles modifications de la structure de la fiscalité impliquent un arbitrage non négligeable entre équité et efficacité, qui sera probablement évalué différemment suivant les pays de l'OCDE. Cependant, lorsqu'on décide de la structure de la fiscalité, il est nécessaire de tenir compte du coût d'une augmentation des impôts en termes de réduction du PIB par habitant sur le long terme.

Notes

1. Le présent chapitre est fondé sur les analyses empiriques de Johansson *et al.* (2008), Arnold, (2008), Schwellnus et Arnold (2008) et Vartia (2008). Ces documents contiennent de nombreuses références à des ouvrages sur la fiscalité et la croissance. La structure de la fiscalité pourrait également avoir un effet sur la stabilisation macroéconomique automatique, mais cet effet n'est pas pris en compte ici.
2. Les travaux empiriques mettant en évidence l'effet des structures fiscales sur le PIB à long terme consistent à ajouter les indicateurs de la structure fiscale à une régression standard sur données de panel du PIB par habitant couvrant 21 pays de l'OCDE sur la période 1970-2005. Tout au long de cette analyse, les différences entre les pays quant à la charge fiscale totale sont contrôlées par l'insertion du rapport impôts/PIB. Il est aussi tenu compte du fait que l'utilisation d'un unique instrument fiscal réduit le montant des recettes publiques qu'il est nécessaire de collecter au moyen des autres impôts. On peut ainsi tirer des conclusions quant à l'incidence sur la croissance à long terme du PIB du passage, neutre en termes de recettes publiques, d'un instrument fiscal à un autre.
3. Il ressort de l'analyse empirique que, pour une charge fiscale globale donnée, un transfert des recettes fiscales correspondant à 1 % du PIB de l'impôt sur le revenu à l'impôt sur la consommation et la propriété augmenterait le PIB à long terme par habitant de 1.6 à 2.3 % dans les pays de l'OCDE. Ces estimations n'indiquent que l'incidence moyenne de modifications progressives des structures fiscales et ne peuvent être utilisées pour évaluer l'incidence globale sur le PIB par habitant de changements fondamentaux des structures fiscales dans un pays donné.
4. Elle peut aussi amplifier les variations des prix de l'immobilier sur le cycle économique.
5. Certains pays de l'OCDE prélèvent une « estate tax » (impôt sur les biens transmis par décès).
6. De nombreux pays de l'OCDE pratiquent aussi une différenciation des impôts sur la consommation afin de résorber les inégalités, en soumettant certains biens et services (denrées alimentaires de base par exemple) à des exemptions et à des taux zéro. Mais des transferts directs ciblant les ménages les plus démunis améliorent davantage l'équité que les exemptions de TVA ou les taux zéro (Ebrill *et al.*, 2001).
7. En outre, il convient de noter que la TVA peut décourager les entreprises, en particulier celles utilisant beaucoup de biens intermédiaires, d'opérer sur le marché informel car cela les empêcherait de récupérer la TVA sur les produits.
8. Certains prétendent (ex. Disney, 2004) que les cotisations de sécurité sociale ont moins d'impact sur l'emploi que les autres impôts car elles ont pour contrepartie les prestations sociales. Cependant, dans de nombreux pays, la relation entre le montant des cotisations de sécurité sociale acquittées et le montant des prestations perçues est ténue. C'est peut-être pour cette raison que les travaux récents n'ont pas permis de réunir beaucoup d'éléments tendant à montrer que les cotisations salariales de sécurité sociale ont moins d'incidence que les impôts sur le revenu des personnes physiques sur la réduction du PIB par habitant dans les pays de l'OCDE.
9. Un système fiscal progressif désigne un système dans lequel le taux d'impôt moyen augmente avec le revenu ou, ce qui revient au même, dans lequel le taux d'impôt marginal est supérieur au taux d'impôt moyen à n'importe quel niveau de revenu. D'un point de vue stratégique, c'est la progressivité globale du système fiscal qui compte. Par exemple, les effets régressifs potentiels de la TVA peuvent être compensés par des éléments progressifs d'autres volets du système fiscal.
10. Dans une économie fermée au moins, lorsque l'investissement est financé par l'épargne intérieure, on peut s'attendre à ce qu'une augmentation de l'épargne privée nationale augmente l'investissement. Cependant, dans une économie ouverte avec des marchés de capitaux intégrés au niveau international, l'investissement national peut être financé par des fonds étrangers et des investissements étrangers directs, le lien entre l'épargne et l'investissement étant alors plus faible.

Néanmoins, on peut s'attendre à ce qu'une hausse de l'épargne des ménages augmente le revenu national net futur.

11. Les impôts sur le revenu des personnes physiques peut aussi influencer sur les décisions d'investissement des entreprises qui ne sont pas constituées en société et/ou qui n'ont pas accès aux marchés internationaux des capitaux pour financer les projets d'investissement. Cependant, étant donné que la plupart des investissements sont réalisés par des entreprises qui ont accès aux fonds internationaux, ces impôts auront vraisemblablement un effet moindre sur l'investissement et en conséquence sur la croissance.
12. Cependant, dans la mesure où les recettes fiscales financent des investissements favorables à la croissance, la réduction du PIB due à l'impôt lui-même peut être en partie compensée.
13. Bien que les impôts sur les sociétés y soient élevés, le Japon et les États-Unis ont un coût d'utilisation du capital corrigé des impôts relativement faible. En effet, les économies d'impôt au titre des déductions pour amortissement y sont plus importantes et la contribution des éléments non fiscaux (par exemple, dépréciation économique et taux de rentabilité des actifs) au coût d'utilisation global corrigé des impôts y est plus faible.
14. Environ un tiers des pays de l'OCDE appliquent, sous une forme ou une autre, des taux d'imposition réduits pour les petites entreprises, certaines activités ou des sociétés opérant dans certaines régions. Pour un examen de ces taux spéciaux, voir Johansson et al. (2008).
15. Un autre élément déterminant concerne la question de savoir si le pays d'accueil d'une entreprise multinationale exempte d'impôt les revenus d'origine étrangère ou les assujettit à l'impôt national en octroyant un crédit au titre des impôts déjà acquittés dans le pays d'origine. Un système de crédit total élimine toute différence dans l'impôt sur les sociétés auquel est assujettie une entreprise à capitaux nationaux au titre de ses investissements dans le pays et à l'étranger. Cependant, la plupart des pays limitent en général le crédit au montant des impôts qui aurait été dû en vertu de la législation fiscale nationale. Dans la zone de l'OCDE, au cours des 15 dernières années, les pays se sont progressivement détournés du système de crédit en faveur du système d'exemption, en partie au moins du fait de l'avantage compétitif que ce système procure aux groupes multinationaux qui résident sur leur sol.
16. L'étude constate qu'en moyenne sur les différents pays de l'OCDE, une augmentation d'un point de pourcentage du taux effectif de l'impôt sur les sociétés d'un pays d'accueil peut réduire son stock d'IDE de 1 à 2 %.

Bibliographie

- Arnold, J. (2008), « La structure fiscale a-t-elle un effet sur la croissance économique ? Évidences empiriques d'un panel de pays de l'OCDE », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 641.
- Baldwin, R. et P. Krugman (2004), « Agglomeration, Integration and Tax harmonization », *European Economic Review*, vol. 48.
- Bassanini, A. et R. Duval (2006), « Employment Patterns in OECD Countries: Reassessing the Role of Policies and Institutions », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 486.
- Bloom, N., R. Sadun et J. van Reenen (2007), « Americans Do I.T. Better: US Multinationals and the Productivity Miracle », *NBER Working Papers*, no 13085, National Bureau of Economic Research, Cambridge MA.
- Blundell, R., A. Duncan et C. Meghir (1998), « Estimating Labor Supply Responses Using Tax Reforms », *Econometrica*, vol. 66.
- Blundell, R., A. Duncan, J. McCrae et C. Meghir (2000), « The Labour Market Impact of the Working Families' Tax Credit », *Fiscal Studies*, vol. 21.
- Blundell, R. et T. MaCurdy (1999), « Labor Supply: A Review of Alternative Approaches » in O. Ashenfelter and R. Layard (eds.), *Handbook of Labor Economics*, vol. 3A, Amsterdam, Hollande septentrionale.
- Brandt, N. (2005), « Dynamique des entreprises et politiques », *Revue économique de l'OCDE*, n° 38.
- Causa, O. (2008), « Expliquer les différences d'heures travaillées dans les pays de l'OCDE: une analyse empirique », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 596.

- Card, D. et P.K. Robins (1998), « Do Financial Incentives Encourage Welfare Recipients to Work? », *Research in Labor Economics*, vol. 17.
- Conway, P., D. De Rosa, F. Steiner et G. Nicoletti (2006) « Réglementation des marchés de produits et convergence de la productivité », *Revue économique de l'OCDE*, n° 43.
- Corlett, W.J. et D.C. Hague (1953) « Complementarity and the Excess Burden of Taxation », *Review of Economic Studies*, n° 21.
- Criscuolo, C. (2006), « Les filiales de sociétés étrangères dans les économies de l'OCDE: Leur poids, leurs performances et leur contribution à la croissance du pays d'accueil », *Revue économique de l'OCDE*, n° 41.
- Disney, R. (2004), « Are Contributions to Public Pension Programmes a Tax on Employment? », *Economic Policy*, vol. 39.
- Ebrill, L., M. Keen, J-P. Bodin et V. Summers (2001), « The Modern VAT », IMF, Washington D.C..
- Gentry, W. et R.G. Hubbard (2000), « Tax Policy and Entrepreneurial Entry », *American Economic Association Papers and Proceedings*, vol. 90.
- Griffith, R., S. Redding et H. Simpson (2004), « Foreign Ownership and Productivity: New Evidence from the Services Sector and the R&D Lab », *CEP Discussion Paper*, no 649, Centre for Economic Performance, Londres.
- Hajkova, D., G. Nicoletti, L. Vartia et K.Y. Yoo (2006), « La fiscalité et l'environnement des entreprises comme déterminants des investissements directs étrangers », *Revue économique de l'OCDE*, n° 43.
- Hall, R.E (1988), « Intertemporal Substitution in Consumption », *Journal of Political Economy*, vol. 96.
- Heady, C. (1987), « A Diagrammatic Approach to Optimal Commodity Taxation », *Public Finance*, vol. 42.
- Heckman, J. (1993) « What Has Been Learned About Labor Supply in the Past Twenty Years? », *American Economic Association Papers and Proceedings*, vol. 83.
- Immervoll, H. et D. Barber (2005), « Can Parents Afford to Work? Childcare Costs, Tax-Benefit Policies and Work Incentives », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 31.
- Jaumotte, F. (2003), « Participation des femmes au marché du travail: tendances passées et principaux déterminants dans les pays de l'OCDE », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 376.
- Jaumotte, F. et N. Pain (2005a), « Des idées au développement: les déterminants de la R-D et du dépôt de brevets », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 457.
- Jaumotte, F. et N. Pain (2005b), « L'innovation dans le secteur des entreprises », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 459.
- Johansson, Å., C. Heady, J. Arnold, B. Brys et L. Vartia (2008), « Fiscalité et croissance économique », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 620.
- Keller, W. (2004), « International Technology Diffusion », *Journal of Economic Literature*, vol. 42.
- Meyer, B.D. et D.T. Rosenbaum (2001) « Welfare, the Earned Income Tax Credit, and the Labor Supply of Single Mothers », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 117.
- Myles, G. (2008), « Economic Growth and the Role of Taxation », *Document de travail du Département des affaires économiques*, à paraître.
- Nickell, S. (2004), « Employment and Taxes », *CEP Discussion Paper*, no 634, Centre for Economic Performance, Londres.
- OCDE (2004), *Revue économique*, Numéro spécial : L'épargne retraite assortie d'avantages fiscaux, *Revue économique de l'OCDE*, n° 39.
- OCDE (2006a), *Perspectives de l'Emploi de l'OCDE – Boosting Jobs and Incomes: Policy Lessons from Reassessing the OECD Job Strategy*, OECD.
- OCDE (2006b), *Objectif croissance – Politiques structurelles dans les pays de l'OCDE : Indicateurs et priorités*, OECD.
- OCDE (2007a), « Le financement de la protection sociale : effets sur l'emploi », chapitre 4, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*.
- OCDE (2007b), « Effets de la fiscalité sur l'investissement direct étranger : Données récentes et analyse des politiques », *Études de politique fiscale de l'OCDE*, n° 17.

- OCDE (2008a), *Objectif croissance – Politiques structurelles dans les pays de l'OCDE : Indicateurs et priorités*.
- OCDE (2008b), *Incidence de l'impôt sur l'investissement direct étranger, Synthèse*, mars 2008.
- Oliveira Martins J., R. Boarini, H. Strauss, C. de la Maisonneuve et C. Saadi (2007), « L'impact des politiques économiques sur l'investissement en éducation supérieure », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 576.
- Poterba, J.M. (1989), « Capital Gains Tax Policy towards Entrepreneurship », *National Tax Journal*, n° 42.
- Scarpetta, S. et T. Tressel (2002), « Productivité et convergence sur un panel de secteurs industriels des pays de l'OCDE: analyse de l'impact des règlements et des institutions », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 342.
- Schwellnus, C. et J. Arnold (2008), « Do Corporate Taxes Reduce Productivity and Investment at the Firm Level? Cross-country Evidence from the Amadeus Dataset », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 641.
- Summers, L.H. (1982), « Tax Policy and the Return to Savings », *NBER Working Papers*, n° 995.
- Yoo, K.-Y. (2003), « Imposition sur les sociétés du revenu de l'investissement direct étranger (IDE) 1991-2001 », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, n° 365.
- Vartia, L. (2008), « How Do Taxes Affect Investment and Productivity? – Industry Level Analysis of OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques*, à paraître.

Table des matières

Résumé	11
---------------------	----

Partie I

Bilan des politiques structurelles dans les pays de l'OCDE

Chapitre 1. Réforme structurelle et crise financière	17
Les crises facilitent-elles les réformes structurelles?	19
Choisir des politiques structurelles adaptées	20
Notes	26
Bibliographie	26
Chapitre 2. Priorités de politique structurelle pour 2009 : vue d'ensemble	27
Introduction	28
Les performances des pays de l'OCDE sur le plan de la croissance : principales caractéristiques	30
Priorités d'action	33
Évolution des priorités d'action depuis 2005	42
Notes	42
Bibliographie	43
Annexe 2.A1. Le choix des priorités d'action pour Objectif croissance	44
Annexe 2.A2. Priorités de politique structurelle par pays et domaine	46
Annexe 2.A3. Choix du pays de référence dans Objectif croissance	52
Chapitre 3. Notes par pays	57
Chapitre 4. Indicateurs de politique structurelle	121

Partie II

Études thématiques

Chapitre 5. Fiscalité et croissance économique	147
Introduction	148
Structures de la fiscalité et croissance	149
Effets des différents impôts sur le PIB par habitant	151
Conclusions	164
Notes	165
Bibliographie	166

Chapitre 6. L'investissement en infrastructures : liens avec la croissance et rôle des politiques publiques	169
Introduction	170
Fourniture des infrastructures de réseau	171
Investissement en infrastructures et croissance économique	172
Rôle des politiques publiques	175
Remarques conclusives	183
Notes	183
Bibliographie	184
Annexe 6.A1. Les partenariats public-privé : indicateur des conditions-cadre	185
Chapitre 7. La réforme de la réglementation des marchés de produits dans les pays de l'OCDE : 1998-2008	187
Introduction	188
L'orientation actuelle de la réglementation des différents pays	190
La réforme de la réglementation des marchés de produits depuis 1998	192
Les sources des réformes	194
Les perspectives de réformes futures	196
Notes	197
Bibliographie	198
Annexe 7.A1. Les Indicateurs de réglementation des marchés de produits de l'OCDE	200
Chapitre 8. Structure de la population, emploi et productivité	205
Introduction	206
Structures de la population dans les pays de l'OCDE	207
Structure de la population en âge de travailler et performances en termes d'emploi	209
Structure de la population en âge de travailler et productivité	210
Conclusions et conséquences pour l'action gouvernementale	215
Notes	218
Bibliographie	220

Ce livre contient des...



StatLinks 

**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

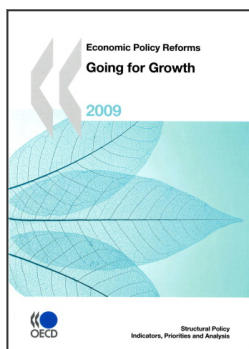
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

Dans cet ouvrage, il est fait référence aux codes ISO des pays et de leur monnaie. Ces codes sont attribués par l'Organisation internationale de standardisation (ISO). En voici la liste (les codes ISO des pays apparaissent par ordre alphabétique)

Code ISO du pays	Nom du pays	Code ISO de la monnaie
AUS	Australie	AUD
AUT	Autriche	EUR
BEL	Belgique	EUR
CAN	Canada	CAD
CHE	Suisse	CHF
CZE	République tchèque	CZK
DEU	Allemagne	EUR
DNK	Danemark	DKK
ESP	Espagne	EUR
EU	Union européenne (15 membres avant l'élargissement de 2004)	n.d.
FIN	Finlande	EUR
FRA	France	EUR
GBR	Royaume-Uni	GBP
GRC	Grèce	EUR
HUN	Hongrie	HUF
IRL	Irlande	EUR
ISL	Islande	ISK
ITA	Italie	EUR
JPN	Japon	JPY
KOR	République de Corée	KRW
LUX	Luxembourg	EUR
MEX	Mexique	MXN
NLD	Pays-Bas	EUR
NOR	Norvège	NOK
NZL	Nouvelle-Zélande	NZD
POL	Pologne	PLN
PRT	Portugal	EUR
SVK	République slovaque	SKK
SWE	Suède	SEK
TUR	Turquie	TRL
USA	États-Unis	USD



Extrait de :
Economic Policy Reforms 2009
Going for Growth

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/growth-2009-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Fiscalité et croissance économique », dans *Economic Policy Reforms 2009 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/growth-2009-6-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.